

nie ne devait-elle pas soulever! Ces colères, néanmoins, furent pendant quelque temps refoulées au dedans des cœurs. La république française, triomphante partout, en imposait à ses ennemis, et la terreur comprimait la haine. Mais cette prospérité s'arrêta. Le départ de Bonaparte pour l'Égypte fut le signal des revers et, comme remède à une situation difficile, le Directoire fit décréter la conscription militaire. Cette loi, datée du 5 sept. 1798, fut suivie, peu de temps après — 23 sept. — d'un appel de 200,000 hommes...

Il s'agissait de faire exécuter la mesure. Cette exécution, qui venait chez nous se joindre à tous les griefs précédents, qui survenait à une époque où les armes françaises avaient perdu de leur prestige, devait provoquer une explosion. Elle éclata avec violence dans les parties du pays où les populations, restées plus étrangères au mouvement du siècle, ne comprenaient pas les tempéraments auxquels on se résignait ailleurs. Telles étaient, en particulier, les populations de la Campine et de l'Ardenne. (Voir Florenville; Roux-Miroir, etc.). Dans le système de constitution de l'an III, encore en vigueur alors, il existait des commissaires chargés de surveiller et de requérir l'exécution des lois auprès de ce qu'on appelait la municipalité du canton. La plupart étaient des hommes tarés, parfois des moines défrôqués, qu'on semblait avoir choisis uniquement pour braver l'opinion et insulter la conscience publique. Pour repousser les Français, des corps francs se formèrent partout. L'opinion publique venait en aide à ceux qui avaient pris la tête du mouvement insurrectionnel, car les populations, exaspérées par les déprédations des oiseaux de proie que la Convention avait lâchés sur nos provinces, s'enrôlaient avec empressement pour préserver le territoire d'une nouvelle invasion. (Voir aussi *Overmeire*).

Pop. en 1815, —	6,340 hab.
» » 1840, —	8,210 »
» » 1890, —	13,585 »
» » 1910, —	17,100 »

**HASTIERE-LAUAUX**, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la rive gauche de la Meuse; à 10 kil. de Dinant, à 4 1/2 kil. de Waulsort.

Pop. 887 hab.; — sup. 1,068 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Dinant. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; sol argileux, calcaire et marécageux; — agriculture. — Carr. de marbre rouge, de marbre noir, et de pierres à bâtir; scieries de marbre; filature de laines; tannerie; brasserie; moulins à farine.

Château de la Thylerre.

Hastière-Lavaux possède deux cavernes sit. sur la route d'Anthée (rocher de Tahaux), au delà du ruisseau de Féron. Les géologues y ont rencontré, en 1870, de curieux vestiges des âges préhistoriques. D'autres trous plus au midi, ouverts en 1876, ont mis au jour deux sépultures de l'âge de la pierre polie et 35 crânes parfaitement conservés. Des archéologues ont reconnu à Hastière les traces d'une voie romaine qui se raccordait à la route de Bavai à Trèves. — Cet endroit est riche en fossiles et très favorable aux herborisations.

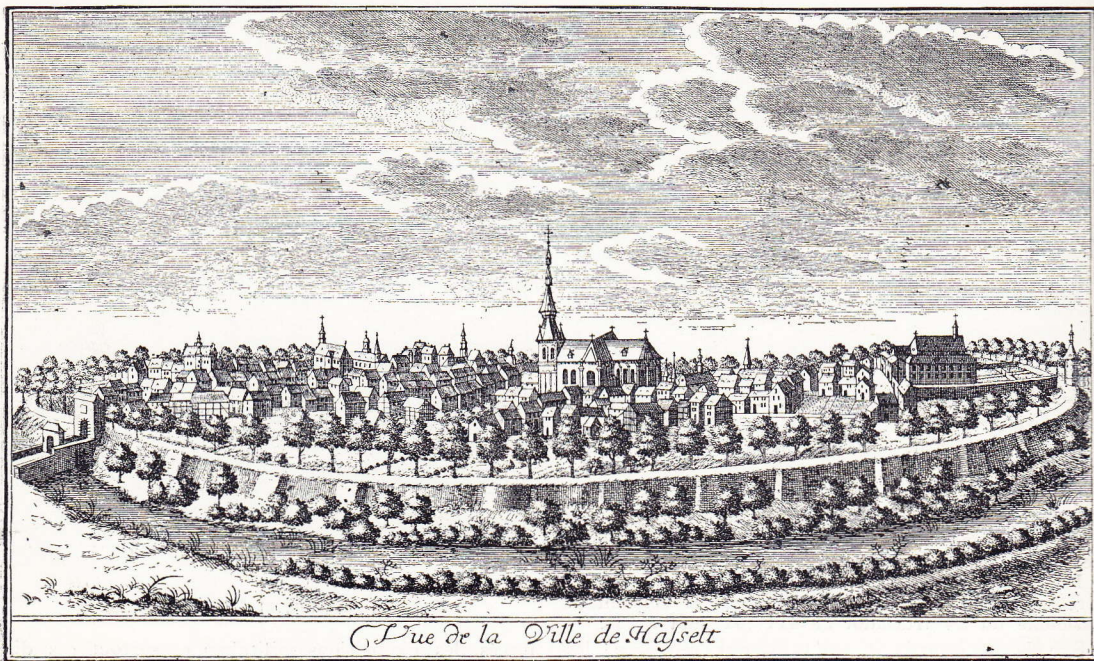
C'est vers l'an 1300 qu'eut lieu la séparation de Hastière en Hastière-Lavaux (ou la Vaux) et Hastière-par-Delà. Voici comment se fit cette séparation: les comtes de Namur firent cession aux abbés de Waulsort, des avoueries de Hastière-Lavaux, et les seigneurs de Château-Thierry conservèrent l'avouerie de Hastière-par-Delà.

En 910, *Hasteria*; en 1127, *Hasterias*; en 1351, *Hastirez*.

Alt. de 99 m. au seuil de l'église.

1914. — Hastière-Lavaux occupe le sommet du coude que trace la Meuse lorsque, venant en ligne droite de Givet, du sud au nord, le fleuve s'infléchit vers l'est et le sud, dans la direction de Waulsort. C'est à Hastière que s'est arrêtée la bataille pour le passage de la Meuse, car le village était sous le feu du fort de Charlemont.

La vue de l'incendie de Hastière-par-Delà (qui



Vue de la Ville de Hastière

R. le Roy fort



n'est séparé de Hastière-Lavaux que par le fleuve) amena la panique dans la population, qui s'enfuit.

Les Allemands pénétrèrent dans le village au matin du 24 août et s'y livrèrent à des scènes d'orgie indescriptibles. Toutes les habitations furent pillées; 85 maisons (dont le château Satz) furent incendiées dans les journées du 24 et du 25. Un civil fut massacré à Hermeton.

Pop. en 1815, — 254 hab.  
 » » 1840, — 514 »  
 » » 1890, — 795 »

**HASTIERE-PAR-DELA**, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la rive droite de la Meuse; à 10 kil. de Dinant, à 17 kil. de Beauraing, à 1/2 kil. de Hastière-Lavaux.

Pop. 295 hab.; — sup. 242 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Beauraing. — Év. de Namur.

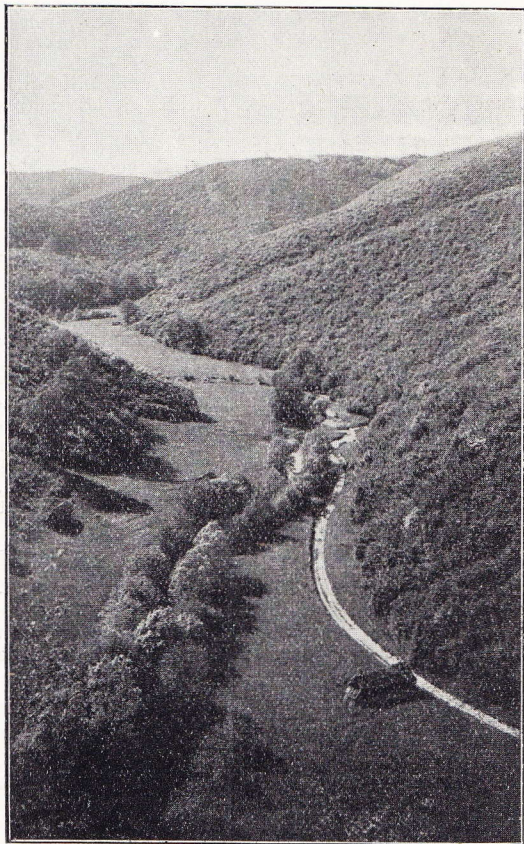


(Photo Nels)

Eglise de l'ancien prieuré à Hastière-par-Delà

Terrain inégal; sol argileux et rocailleux; — agriculture. — Carrières de pierres à chaux, et à bâtir. Castel de l'Abbaye. Château des Six Monts.

L'église, en style roman, date de 1033, sauf le chœur gothique qui date de 1264. C'est le reste d'un anc. et célèbre prieuré de l'ordre de Saint-Benoît (hommes), dont la fondation remonte au XI<sup>e</sup> siècle. Ce monument, complètement restauré, offre un haut intérêt historique et archéologique.



(Photo Nels)

Hastière-par-Delà. — Vallée de l'Hermeton

Au temps où les deux communes de Hastière n'en formaient qu'une, c'était un bureau de péage, où les bateaux étrangers, à leur entrée dans le pays, devaient acquitter des droits dus à l'empereur d'Autriche. L'abbaye, jadis importante, a été brûlée en 1568 par les calvinistes français envoyés au secours du prince d'Orange. — Le 2 novembre 1793, les Français, sous la conduite du révolutionnaire Le Colle, maire de Givet, pillèrent et saccagèrent les deux communes, et mirent enfin le feu à l'église.

Hastière eut sa part dans tous les événements militaires de Dinant... même en 1914.

Voir aussi *Hastière-Lavaux*.

Pop. en 1815, — 146 hab.  
 » » 1840, — 220 »  
 » » 1890, — 295 »  
 » » 1910, — 333 »

Alt. de 115 m. à la borne kilométrique 7, route de Hastière-par-Delà à Mesnil-Saint-Blaise; de 165 m. à la borne kilométrique 8, même route.

1914. — Il est manifeste que le village de Hastière fut compris dans la mesure d'extermination portée contre la ville de Dinant: ici aussi tous les hommes seraient massacrés et, de cette riante localité, il ne resterait pas pierre sur pierre.



Voici, en raccourci, la navrante histoire: le 23 août, le village ne comptait plus que 85 personnes, dont une trentaine d'hommes, élite de gens courageux; 18 d'entre eux furent massacrés sans pitié. Les survivants restèrent d'abord exposés pendant plusieurs heures au feu des Français, puis ils furent entassés dans un réduit à charbons, derrière une porte clouée, où ils séjournerent, plus morts que vifs, de longues heures durant, sous la menace perpétuelle. Le curé, qui était absent, fut massacré à Hermeton.

Sur 114 maisons et villas, huit maisons, huit villas et une grange échappèrent à l'incendie; les autres furent pillées et dévastées de fond en comble.

L'église fut épargnée, car... elle servit aux incendiaires pour abriter leurs chevaux; ils se complurent à y multiplier les scènes de vandalisme et les actes sacrilèges.

**HATRIVAL**, comm. de la prov. de Luxembourg; à 23 1/2 kil. de Neufchâteau, à 3 1/2 kil. de Saint-Hubert, et à 422 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 610 hab.; — sup. 1,505 hect.

Arr. adm. et jud. de Neufchâteau; cant. de j. de p. de Saint-Hubert. — Ev. de Namur.

Terrain boisé et très accidenté; sol argileux, fangeux et rocailleux; — agriculture. — Comm. de bois et d'écorces; carrières de pierres à bâtir. Bois étendus.

Château de Poix.

Eglise de style ogival, de 1864. — Cimetière romain, ainsi que des poteries, des coupes, des médailles et des monnaies de la même époque.

Une bulle d'Honorius II pour l'abbaye de Saint-Hubert (1129) donne *Atrei villa*.

En 1381, *Hatrival*, *Hattrival*, et *Hatbrival*; village ancien avec des substructions romaines, sit. sur la hauteur, à la rencontre de trois vallées. — En 1574, Guillaume de Hatrival épousa Marguerite de Laroche.

Pop. en 1816, — 423 hab.

» » 1840, — 505 »

» » 1890, — 663 »

**HAULCHIN**, comm. de la prov. de Hainaut; à 19 1/2 kil. de Thuin, à 8 kil. de Binche, et à 113 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,245 hab.; — sup. 1,270 hect.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Binche. — Ev. de Tournai.

Terrain ondulé; sol très varié; — agriculture. — Carrières de grès à paver; fours à chaux; fabriques de sucre de betteraves.

Cours d'eau: deux ruisseaux qui naissent sur le territoire et s'y réunissent.

Eglise du XVIII<sup>e</sup> s. avec tour du XIX<sup>e</sup> s.

On croit que cette localité, — qui est traversée par la voie romaine de Bavay à Cologne sur une distance de 2,800 m., — a une origine fort ancienne. A coup sûr, elle remonte à la période franke, sinon à l'occupation romaine. On y a rencontré des substructions gallo-romaines. L'exploration du cimetière frank sit. dans la prairie dite « le Tombois » a amené la découverte d'un gr. nombre de sépultures constr. en pierres brutes et en fragments de pierres de taille; on a retiré des urnes, des francisques, des scramasaxes, des fers de framée, des grains de collier, des fibules, des plaques de bronze, etc.

Les Bollandistes pensent que ce village faisait partie du patrimoine de saint Vincent (ou du comte Madelgaire) qui en avait doté le monastère de Soignes (650).

En 1185, les Brabançons et leurs alliés dévastèrent complètement cette localité. Les guerres de Charles-Quint et du roi de France lui occasionnèrent des désastres en 1543 et en 1554, et les Gueux l'incen-

dièrent en 1568 et en 1572. Pendant les guerres de Louis XIV ce village eut beaucoup à souffrir: contributions et pillage.

Haulchin dépendait jadis de la prévôté de Binche; depuis l'an III, il est compris dans le canton dont cette ville est le ch.-l.

Il y avait dans ce village, outre plusieurs seigneurs fonciers, trois juridictions civiles. Dès le XII<sup>e</sup> s., Haulchin était doté d'une institution communale.

On mentionne: en 1189, Roland de *Hauchin*; en 1218-1220, Obert de *Hauchin*, chevalier; en 1221, Gui ou Widon de *Haucin*, chevalier. — Après l'extinction de cette famille noble, la terre de Haulchin fut partagée en deux portions égales et chaque portion devint la propriété de seigneurs particuliers.

*Achimiaga*, 779; *Agimiaga*, 844; *Halcin*, 868-869; *Aucin*, 1159-1181; *Halcinus* (Bollandistes); *Hachin*, 1211; *Hacin*, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.; *Haussaing*, 1566; *Haulchin*, 1618; *Ausaint*, 1709.

Pop. en 1815, — 613 hab.

» » 1840, — 1,065 »

» » 1890, — 1,300 »

» » 1910, — 1,270 »

**HAUSET**, voir plus loin, cercle « EUPEN-MALMEDY ».

**HAUTECROIX, HEIKRUIS**, comm. de la prov. de Brabant; à 8 kil. d'Enghien, à 24 kil. de Bruxelles, à 10 kilomètres de Lennick-Saint-Quentin, à 2 1/2 kil. de Bogaarden.

Pop. 936 hab.; — sup. 768 hect.

Arr. adm. et jud. de Bruxelles; cant. de j. de p. de Lennick-Saint-Quentin. — Archev. de Malines.

Terrain ondulé; sol argileux et sablonneux; — pays agricole. — Fabr. d'huile; brasserie; briqueterie.

Château du Risoir.

Au hameau de Terlinden se trouve une belle chapelle du XIII<sup>e</sup> siècle, où l'on vénère une statue de la Vierge, sous le vocable de N. D. de Terlinden, et qui est l'objet d'un grand pèlerinage.

En 1234, *Haut-Croix*; en 1817, *Haut-Croix*.

Alt. de 90.87 m. au seuil de l'église (entrée côté de la place).

Pop. en 1816, — 766 hab.

» » 1840, — 1,050 »

» » 1890, — 1,200 »

» » 1910, — 956 »

God. Kurth dit: « En flamand Heykruis, dont on veut à tort faire Hautecroix aujourd'hui. — 1024, In Brabant ad Hadonis Crucem. »

**HAUT-FAYS**, comm. de la prov. de Luxembourg; à 7 kil. de Gedinne, à 42 kil. de Neufchâteau, à 12 1/2 kil. de Wellin, et à 433 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 775 hab.; — sup. 2,301 hect.

Arr. adm. et jud. de Neufchâteau; cant. de j. de p. de Wellin. — Ev. de Namur.

Terrain boisé et accidenté; sol argileux; — collines et marais tourbeux; — agriculture. — Commerce et scieries de bois.

Cours d'eau: le ruisseau de Gembes; la Rancenne; la Wimbe.

Haut-Fays occupe un point culminant de la forêt de Remagne. Quoique plus ancien, ce village n'est cité dans les documents que vers le XI<sup>e</sup> siècle.

*Altum Fagetum*, *Olfait*, *Offays*, *Hoffays*, n'était primitivement qu'une dépendance de Wellin, domaine donné en 746 à l'abbaye de Stavelot par Carloman, maire du palais.

Le village de Haut-Fays n'étant, pour le civil, qu'un simple appendice de la seigneurie de Sclassin, n'a joué ou un rôle bien modeste dans le passé. En l'an 1635, le village est livré au pillage par l'armée française qui, ayant mis à sac le château d'Orchmont, se dirigeait vers Marche. L'année suivante, la

**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**

**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**

**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**

**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**

**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**

**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME PREMIER**

---

**BRUXELLES**

**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

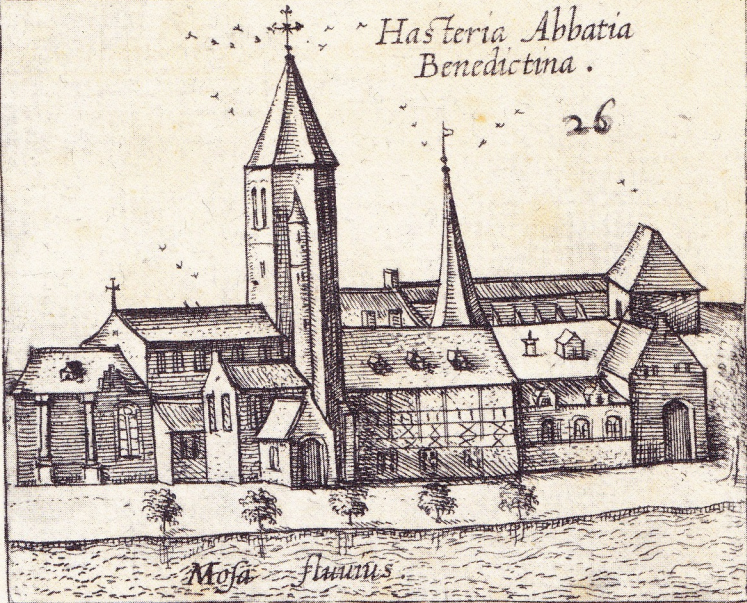
---

**1924**



*Hasteria Abbatia  
Benedictina.*

26



*Mosa fluvius.*